

**Zeitschrift:** Revue de théologie et de philosophie et compte rendu des principales publications scientifiques

**Herausgeber:** Revue de Théologie et de Philosophie

**Band:** 43 (1910)

**Heft:** 1-2

  

**Artikel:** Un pont de l'ancien au nouveau testament : les apocryphes et les pseudépigraphes

**Autor:** Barrelet, James

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-379865>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 17.01.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# UN PONT DE L'ANCIEN AU NOUVEAU TESTAMENT

## Les Apocryphes et les Pseudépigraphes <sup>1</sup>

PAR

JAMES BARRELET

---

En lisant le Nouveau Testament, on est frappé de rencontrer des allusions à certains faits, des citations, la mention de noms propres ne figurant ni les uns ni les autres dans l'Ancien Testament. Ces faits, ces paroles, ces noms sont cependant supposés connus des lecteurs. Ainsi, dans son Epître, Jude rapporte une rencontre entre l'archange Micaël et Satan, se disputant le corps de Moïse, et une parole adressée au diable par cet archange (Jude 9). Dans le même écrit est citée une prophétie prononcée par Enoch, « le septième homme depuis Adam. » (Jude 14, 15.) La 2<sup>e</sup> Epître à Timothée connaît les noms des magiciens d'Egypte qui résistèrent à Moïse: ils s'appelaient Jannès et Jambres. (2 Tim. 3 : 8.)

De plus, il est facile de constater que Jésus et les écrivains du Nouveau Testament opèrent avec des doctrines qu'ils supposent admises par leurs auditeurs ou lecteurs, puisqu'ils ne cherchent pas à les démontrer. Ainsi certains traits concernant l'attente du Messie et sa préexistence, la mention d'anges nombreux, le rôle de Satan et des démons, la distinction entre le siècle présent et le siècle à venir, la résur-

<sup>1</sup> Ce travail a été présenté le 11 octobre 1909 aux cours de vacances offerts aux pasteurs de l'Eglise évangélique libre du canton de Vaud.

rection individuelle, la rétribution — individuelle aussi — au jugement dernier, la vie future. Quelques-unes de ces notions sont à peine ébauchées dans l'Ancien Testament, d'autres ne s'y trouvent pas.

Où donc les contemporains de Jésus avaient-ils puisé ces idées? Il en est qui peuvent avoir été, par déduction, tirées de l'Ancien Testament. Mais cette explication ne rend pas compte de tous les phénomènes. Nous sommes ainsi amenés à considérer les écrits qui remplissent l'intervalle entre les deux parties de la Bible, soit les Apocryphes et les Pseudépigraphes de l'Ancien Testament.

Dans une conférence comme celle-ci, il ne faut pas songer à faire une étude complète de cette littérature. Notre désir est de chercher à montrer quel profit on peut en tirer pour l'intelligence du Nouveau Testament. Nous jetterons d'abord un coup d'œil sur l'ensemble de ces livres, pour nous arrêter ensuite à quelques exemples concrets.

\* \* \*

Pour beaucoup de protestants réformés de notre génération, les écrits que nous venons de mentionner sont *terra incognita*. Je rappelle brièvement de quoi il s'agit.

Nous nommons **Apocryphes** un certain nombre d'ouvrages qui ne figurent pas dans la Bible hébraïque, mais qui ont été admis dans l'Ancien Testament grec, soit la version des LXX.

Un seul de ces écrits mérite, à proprement parler, d'être appelé livre historique; c'est *1 Maccabées*, qui retrace fidèlement et sobrement l'histoire de la guerre nationale des Juifs contre les Syriens oppresseurs, à partir de l'avènement d'Antiochus IV Epiphane jusqu'à la mort de Simon, le troisième des fils de Mattathias qui exerça le pouvoir parmi les Juifs (175-135 av. J.-C.). Cet ouvrage intéressant et sympathique, que nous possédons en grec — comme, du reste, tous les Apocryphes — a été rédigé en hébreu ou en araméen environ 100 ans avant J.-C.

Le 2<sup>e</sup> livre des *Maccabées* n'est pas la suite du premier. Il

couvre une partie de la période dépeinte par celui-ci (176-161 av. J.-C.). Sans être entièrement dépourvu de valeur historique, il est plutôt un livre d'édification à propos de l'histoire, dans le genre des Chroniques. Cet écrit se distingue par son esprit chauvin et sa piété exaltée. La rédaction grecque que nous possédons est l'original. Il peut avoir été composé environ à l'époque de la naissance de Jésus-Christ.

3 *Maccabées* est encore moins historique. C'est la relation d'une miraculeuse préservation des Juifs de l'Égypte et du châtement de leurs ennemis, événement qui ne peut être fixé chronologiquement. Ce livre ne figure pas dans la Vulgate ; il a été rédigé en grec au commencement de l'ère chrétienne.

C'est également dans la catégorie du roman religieux qu'il faut ranger *Tobit* et *Judith*. Ces deux livres contiennent de nombreux anachronismes et d'autres inexactitudes qui nous empêchent de les prendre au sérieux comme sources historiques. *Tobit* est écrit dans un bon esprit et a pour but d'inviter à la piété et à l'observation de la loi les Juifs dispersés parmi les païens. *Judith* est animé d'un patriotisme farouche ; ce livre veut exciter le peuple juif à résister à ses ennemis. Il est vraisemblable que *Tobit* a été écrit en grec, tandis que l'original de *Judith* aurait été hébreu. Ces deux ouvrages ont probablement été composés environ un siècle avant Jésus-Christ.

Les écrits que nous venons de mentionner, se rattachent tant bien que mal aux livres historiques. Nous en avons un autre qui, vu le nom qu'il porte, doit être joint aux prophètes ; c'est *Baruch*. Sous ce titre, nous avons une confession des péchés, une dissertation sur la sagesse et des hymnes, le tout rédigé dans un beau langage, probablement traduit de l'hébreu, tandis que la *Lettre de Jérémie*, censée adressée par le grand prophète aux exilés de Babylone, paraît avoir été écrite en grec. La Vulgate et Luther font de la Lettre de Jérémie le 6<sup>e</sup> chapitre du livre de Baruch. Il est difficile de préciser la date de la composition de ces deux ouvrages ; ils sont vraisemblablement de 100 environ avant Jésus-Christ.

Correspondant à la 3<sup>e</sup> classe du canon hébreu de l'Ancien

Testament, nous avons deux Apocryphes de caractère gnomique : la Sagesse de Jésus, fils de Sirach, appelée souvent *Sirach* tout court ou l'Ecclésiastique, et la Sagesse ou *Sapience* de Salomon. Le premier fait pendant au livre canonique des Proverbes ; il est un peu fatigant à lire, vu sa longueur et son esprit terre à terre. Le petit-fils de l'auteur nous apprend dans une préface qu'il a traduit ce livre d'hébreu en grec. On a découvert récemment environ les deux tiers du livre dans l'original hébreu. Je me permets d'exprimer des doutes sérieux sur l'authenticité de ces textes. On est d'accord pour placer la composition de Sirach entre 190 et 170 avant Jésus-Christ. Ce livre serait donc le plus ancien en date des Apocryphes, antérieur aux guerres des Maccabées.

La Sapience dite de Salomon a été écrite en grec une cinquantaine d'années avant notre ère. L'auteur montre la supériorité de la religion juive sur la philosophie grecque ; il connaît bien cette dernière, lui emprunte des idées et une méthode, tout en restant fidèlement attaché à la religion de ses pères.

Aux livres que nous venons d'énumérer, il faut ajouter un certain nombre de fragments. Ce sont : la prière que *Azarias*, l'un des trois amis de Daniel, est censé avoir prononcée dans la fournaise, l'histoire de l'accusation mensongère portée contre la vertueuse *Suzanne*, et les légendes grotesques de *Bel* et du *Dragon* ; ces morceaux sont des additions au livre de Daniel. Le livre d'*Ester* se trouve également enrichi d'un certain nombre de fragments, songes, édits royaux et prières. Un petit écrit à part est la prière dite par le roi *Manassé*, exilé à Babylone. La liste sera complète, si nous mentionnons un conte sur trois pages de Darius, seule partie originale du livre dit *3<sup>e</sup> d'Esdras*, compilation composée d'extraits de plusieurs livres de l'Ancien Testament.

Pour le détail du contenu de ces livres apocryphes, je renvoie à *l'Introduction à l'Ancien Testament*, de M. Lucien Gautier, II, p. 403-469.

Ecartés du canon de l'Ancien Testament, tel qu'il fut arrêté par le synode juif de Jabné ou Jamnia (au sud-ouest de

la Palestine) à la fin du premier siècle de notre ère, les Apocryphes faisaient, au contraire, partie intégrante du recueil sacré en usage parmi les Juifs d'Égypte, soit de la version grecque de l'Ancien Testament, dite des LXX. Or c'est sous la forme de cette version que l'Ancien Testament pénétra dans l'Église chrétienne. Il n'est donc pas surprenant que les Pères de l'Église aient accordé aux Apocryphes une grande autorité et les aient cités comme faisant partie des saintes Écritures.

Le seul Père qui ait fait opposition à l'admission des Apocryphes, est Jérôme; cela s'explique par le fait qu'il avait appris l'hébreu auprès des docteurs juifs de Palestine. Il insiste à plusieurs reprises sur la nécessité de s'en tenir à la *hebraica veritas*. Cependant il a traduit quelques-uns des Apocryphes et, dans la pratique, il ne s'abstient pas de les citer et de s'appuyer sur eux. L'Église catholique romaine a tranché la question — pour ce qui la concerne — au Concile de Trente. Dans une de ses sessions de l'année 1546, cette assemblée a fixé définitivement la liste des écrits inspirés de la Bible. Parmi eux figurent les livres apocryphes, à l'exception de 3 Maccabées. La prière de Manassé ainsi que les 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> livres d'Esdras sont, dans la Vulgate, imprimés en appendice, à la suite du Nouveau Testament.

Quelques théologiens catholiques croient pouvoir donner aux Apocryphes la désignation de livres *deutérocanoniques*, c'est à dire constituant un canon d'une valeur inférieure<sup>1</sup>. Mais rien ne les y autorise, le texte du décret de Trente ne faisant aucune différence entre eux et les autres livres de l'Ancien Testament.

L'attitude des Réformateurs dans cette question ne fut pas aussi catégorique qu'on l'imagine. Il est vrai que, recourant aux originaux, ils s'aperçurent bien que les Apocryphes ne faisaient pas partie du canon hébreu; aussi n'attachèrent-ils de valeur probante pour la fixation des dogmes qu'aux livres

<sup>1</sup> Nous trouvons cette expression encore sous la plume de M. François Martin, le savant sémitiste de l'Institut catholique de Paris. (*Le livre d'Enoch*, Paris 1906, p. xi, note 1).

proprement canoniques. Mais ils estimaient que les Apocryphes, en faveur desquels on pouvait alléguer le témoignage presque unanime de l'Eglise, étaient bons à consulter. On connaît la déclaration faite à ce sujet par Luther. Les Réformés partageaient cette manière de voir. Cependant, à mesure que se développa le dogme de l'autorité des Ecritures, on en vint à réclamer une distinction plus nette entre ce qui est inspiré et ce qui ne l'est pas. Des voix s'élevèrent pour exiger qu'on ne tolérât dans la Bible que ce qui provient directement de l'Esprit de Dieu et ce sur quoi la foi peut s'appuyer sans réserve.

C'est au commencement du dix-neuvième siècle que les esprits s'échauffèrent à ce sujet, surtout en Grande-Bretagne, parmi les membres et amis de la Société biblique britannique et étrangère. La question ne fut pas résolue aussi facilement qu'on le croit parfois; il y eut une lutte acharnée, dans laquelle triomphèrent les Ecossais, adversaires résolus des Apocryphes. En 1826, la Société en question décida de ne plus publier d'éditions de la Bible avec les Apocryphes, et de retirer ses subsides à celles des sociétés bibliques du continent qui persisteraient à imprimer ces livres.

C'est cette mesure qui explique l'ignorance dans laquelle le protestantisme réformé vit depuis longtemps à l'égard des Apocryphes. Car, tandis que l'Eglise luthérienne, renchérissant de son côté sur l'opinion favorable de son fondateur, non seulement conservait les Apocryphes, mais leur empruntait même des citations dans ses catéchismes, le bon marché des éditions de la Société britannique avait pour résultat de bannir parmi nous absolument les Bibles avec Apocryphes. On trouvait parfois de vieilles Bibles de famille contenant ces livres; mais le français archaïque de ces versions et l'espèce de réprobation qu'on sentait instinctivement régner à leur égard, en tenait éloigné le commun des fidèles.

\* \* \*

Il est un groupe d'écrits dont nous n'avons pas encore parlé, ce sont les **Pseudépigraphes** de l'Ancien Testament.

Pseudépigraphe signifie: « Livre dont le titre est mensonger, » c'est-à-dire qui indique comme auteur quelqu'un qui ne l'est pas. Sans nous arrêter à ce nom, nous dirons qu'on désigne par ce terme des livres religieux ne faisant partie ni du canon juif, ni du recueil grec d'Alexandrie. Ces livres ne se trouvent donc ni dans la Bible hébraïque, ni dans la version des LXX. Ils ont, cependant, joui en leur temps d'une très grande faveur; quelques-uns d'entre eux sont utilisés avec beaucoup de respect par les Pères. Et — chose étrange — tandis que le Nouveau Testament ne contient pas une seule citation des livres apocryphes dont nous venons de parler, les Pseudépigraphes y sont cités une ou deux fois textuellement. Les passages étranges que nous avons mentionnés au début de ce travail, sont empruntés à des Pseudépigraphes.

Passons rapidement en vue les plus importants d'entre eux.

Le soi-disant *4<sup>e</sup> livre des Maccabées* n'a plus rien à faire avec la famille illustre de ce nom; c'est une dissertation montrant que la raison est maîtresse des passions. Le seul lien avec l'histoire, c'est l'exemple que l'auteur donne à l'appui de sa thèse: il rappelle le martyr du vieillard Eléazar et des sept frères improprement nommés les sept Maccabées, récits contenus dans le 2<sup>e</sup> livre des Maccabées (6 : 18-7 : 41). Ce livre a été écrit en grec, à peu près à l'époque de la naissance de Jésus-Christ.

Le livre des *Jubilés*, appelé aussi la Petite Genèse (Leptogenesis), a été probablement composé en hébreu; nous ne le possédons complètement que dans une version éthiopienne. C'est une sorte de paraphrase de la Genèse canonique, dont le texte est amplifié de nombreuses légendes. Sa composition remonte peut-être à l'époque des Maccabées.

L'*Assomption de Moïse*, datant probablement du commencement de l'ère chrétienne, nous intéresse parce que c'est de cet ouvrage qu'est tirée la citation de Jude au sujet du cadavre de Moïse. Du moins, Origène le dit. Malheureusement, le fragment latin que nous possédons de cet écrit, composé



probablement en hébreu ou en araméen, ne contient pas le passage en question. Ce petit livre annonce, sous des traits apocalyptiques, la fin du monde.

L'*Ascension* ou le *Martyre d'Esaië* raconte, entre autres choses, que ce prophète fut scié. On a vu une allusion à ce fait dans Hébr. 11 : 36 (*ἐπιπέθησαν*). Nous avons dans une version éthiopienne cet ouvrage écrit par un Juif, probablement dans la première moitié du 1<sup>er</sup> siècle de notre ère.

Le *Testament des douze Patriarches* est une sorte de suite donnée à la bénédiction que dans Gen. 49 Jacob confère à ses fils. Chacun des douze fils de Jacob commence par raconter sa vie; il prononce ensuite des exhortations et termine par des prophéties. C'est un ouvrage juif, dont les origines remontent peut-être à la période maccabéenne, mais qui a subi des interpolations chrétiennes; ainsi le testament de Benjamin contient une allusion transparente à l'un de ses plus illustres descendants, l'apôtre Paul. Nous possédons ce livre en grec.

La *Vie d'Adam et d'Eve* nous est parvenue en trois recensions différentes, en latin, en grec et en slave; la recension grecque est appelée parfois « Apocalypse de Moïse. » Ce livre est une sorte de mosaïque de légendes plus ou moins étranges se rattachant surtout à la chute de nos premiers parents. Il est difficile d'en indiquer la date.

L'*Apocalypse de Baruch*, qu'il faut distinguer du livre apocryphe de Baruch, contient des visions prophétiques diverses, entre autres sur l'avènement du Messie. Nous possédons en syriaque ce livre, postérieur à l'an 70 de notre ère, soit contemporain de l'empereur Vespasien.

De la même époque date le soi-disant *4<sup>e</sup> livre d'Esdras*, l'un des plus intéressants des Pseudépigraphes. Nous n'en avons plus l'original (grec? hébreu?); la version latine est la plus commode à utiliser. C'est une Apocalypse juive qui est censée prédire en sept visions les destinées du peuple et de ses adversaires, elle a pour but le relèvement du courage des Juifs après la prise de Jérusalem par les Romains. C'est dans ce livre que l'on trouve un passage curieux sur l'origine

du canon de l'Ancien Testament (14 : 18 à 47). Il a joui dans l'Eglise d'une très grande autorité.

Il faut mentionner aussi les prétendus *Oracles sibyllins*. Il nous a été conservé sous ce nom un véritable océan d'hexamètres de toute époque et de toute provenance. Quelques-unes de ces soi-disant prédictions sont l'œuvre de Juifs et nous intéressent à ce titre. Elles s'étendent sur environ trois siècles, de 150 avant Jésus-Christ à 150 après Jésus-Christ. Ce qui caractérise ces productions, c'est une apologie ardente et infatigable du monothéisme, opposé à l'idolâtrie.

Le plus sobre, le plus sympathique — si l'on peut s'exprimer ainsi — parmi tous les écrits dont nous nous occupons, c'est le recueil intitulé *Psaumes de Salomon*. Ce sont dix-huit poèmes, composés, probablement en hébreu, entre 63 et 45 avant Jésus-Christ; nous ne les possédons qu'en version grecque. Ils ont une certaine importance pour l'histoire politique, car ils contiennent des allusions à la campagne de Pompée contre Jérusalem (63 avant J.-C.) et à la mort violente qui atteignit ce général romain en Egypte. Au point de vue religieux, ces psaumes ont une valeur plus grande encore. Ils expriment les sentiments du parti pharisien, opposé à la royauté des descendants des Maccabées et au parti sadducéen. Ils éclairent d'une vive lumière les tendances de ces deux groupes, telles que nous les retrouvons dans le Nouveau Testament. L'attente du Messie y joue aussi un rôle.

Nous avons réservé pour la fin le livre d'*Hénoch*, le plus volumineux et le plus important des Pseudépigraphes. Il comprend 108 chapitres, mais ne forme pas une unité littéraire. Ce sont des visions prophétiques contemplées soi-disant par Hénoch, ce patriarche qui fut enlevé dans le ciel sans passer par la mort. Puisqu'il a été jugé digne d'un tel honneur, il doit avoir su bien des choses qu'ignore le commun des mortels. Dans ce livre, les tableaux apocalyptiques les plus extravagants se coudoient avec des vues fort sensées sur l'histoire d'Israël. Ce qui nous intéresse le plus, ce sont les « Paraboles » (ch. 37 à 71), appelées aussi le Livre mes-

sianique, où la figure du Fils de l'homme occupe une grande place. Cet ouvrage très bigarré a été composé à des époques diverses ; certaines parties remontent peut-être plus haut que la période des Maccabées, tandis que les Paraboles ne précèdent que de peu l'avènement d'Hérode I<sup>er</sup>.

Quelques critiques ont même estimé que ces prédictions messianiques sont l'œuvre d'un chrétien. Cependant, les savants les plus autorisés sont d'accord pour attribuer aussi cette partie-là à un auteur juif antérieur à l'ère chrétienne. Nous ne possédons le livre d'Hénoch au complet que dans une version éthiopienne. On admet généralement que l'original était en hébreu ; il aurait été traduit en grec, et de grec en éthiopien.

\* \* \*

Comment se fait-il que tous ces écrits soient si peu connus ? Après avoir été en grand honneur chez les Pères de l'Eglise, nous les voyons disparaître au moyen-âge, tellement que leurs noms mêmes tombent dans l'oubli. La chose s'explique si nous nous souvenons que les Pseudépigraphes, ne se trouvant ni dans le canon juif ni dans la Bible grecque d'Alexandrie, ont fini par paraître suspects, à mesure que la notion d'autorité et d'inspiration des Ecritures s'affermissait. Ces livres se sont alors réfugiés dans des communautés éloignées, plus ou moins entachées d'hérésie, comme les Eglises éthiopienne, arménienne et certaines Eglises syriennes. L'établissement de l'islam dans l'Asie occidentale et au nord de l'Afrique, a fini par isoler complètement ces Eglises-là de leurs sœurs, tant orientales qu'occidentales, demeurées plus vivaces. La Synagogue, n'admettant pas ces ouvrages-là, n'avait aucun intérêt à veiller à la conservation des originaux hébreux. La plupart des Pseudépigraphes ne se sont donc maintenus que dans des versions éthiopiennes, arméniennes, syriaques. Or, ces langues exotiques, et mortes par dessus le marché, sont restées longtemps inconnues de nos théologiens. Ce n'est guère qu'au cours du dix-neuvième siècle que l'intérêt philologique s'est réveillé et que les

savants, avides de remonter aux sources, se sont mis à exhumers ces documents.

Cependant, l'utilité de la littérature apocryphe et pseudépigraphique n'est pas encore universellement reconnue. Il est des théologiens qui se laissent rebuter par les fantasmagories et par le côté parfois burlesque de ces écrits.

Dans la préface à la 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> édition de son *Einleitung in das Alte Testament* (1896, p. VI), Cornill se disait obligé par une volonté étrangère à la sienne — sans doute celle de son éditeur — à joindre l'étude des Apocryphes et des Pseudépigraphes à celle des livres canoniques. Avec sa franchise habituelle, il ajoutait : « Toute cette littérature fantastique et insaisissable m'est souverainement antipathique, malgré bien des passages beaux et profonds qu'elle contient ; c'est le rendez-vous de toutes les inepties et de toutes les folies juives et chrétiennes. » Ici, Cornill cite Esaïe 34 : 14 : « Les chats et les chiens sauvages s'y rencontreront, et les satyres s'y appelleront les uns les autres ; c'est là que le spectre des nuits fera sa demeure.... » (Crampon.)

Cornill a réussi à se dégager de ce fardeau, car la 6<sup>e</sup> édition de son bel ouvrage (1908) ne traite plus des Apocryphes et des Pseudépigraphes, dont l'Introduction paraîtra dans un volume à part, confié à Gunkel.

Le savant exégète des paraboles du Nouveau Testament, Jülicher, écrivait en 1894 : « En dehors des spécialistes en philologie grecque, il n'est pas à présumer que le livre d'Hénoch provoque un grand intérêt<sup>1</sup>. »

Mais ce sont là des voix isolées, le grand courant est aujourd'hui favorable à cette littérature-là.

Déjà Reuss traduisit en français les Apocryphes, dans son grand ouvrage : *La Bible, traduction nouvelle*, etc. (à partir de 1876). Il affecte même, dans les volumes 6 et 7 de cet ouvrage magistral, de faire alterner des livres canoniques avec des Apocryphes, comme pour accentuer le fait que, selon lui, il n'y a pas entre eux de différence fondamentale.

<sup>1</sup> *Gött. gel. Anzeigen* 1895, p. 252.

L'ouvrage qui a donné le plus grand élan aux études concernant cette littérature, c'est la traduction en allemand des Apocryphes et Pseudépigraphes, publiée en 2 forts volumes par Kautzsch en 1900<sup>1</sup>, avec la collaboration de toute une pléiade de spécialistes distingués. Les introductions et les notes font de ce recueil, surtout pour certains livres, un véritable commentaire. On peut dire que cette publication a été, pour beaucoup de lecteurs, une révélation.

En français, la traduction de Reuss que nous venons de mentionner a rendu de grands services, d'autant plus qu'elle aussi est accompagnée d'introductions et de notes. Cependant le français se ressent trop de l'origine germanique de son auteur, et les dimensions de cette collection en rendent l'usage difficile pour le grand public. — En 1906, M. Gautier écrivait : « ...Nous regrettons de ne pouvoir indiquer aucune publication récente et facilement abordable, où l'on trouve une traduction française, moderne et exacte de ces livres<sup>2</sup>. »

Depuis, cette lacune a été comblée de deux façons. La version Crampon donne une traduction française des Apocryphes, avec notes. Il est vrai que la Bible Crampon coûte, reliée, 8 francs. — Tout récemment, la Société biblique de Paris a publié, en un joli volume de 2 fr. 50 (relié 3 fr. 50) : *Les livres apocryphes de l'Ancien Testament* (Paris, Fischbacher, 1909), avec introduction générale, introduction à chaque livre particulier et notes. Pour Sirach, ces notes tiennent compte des variantes du texte hébreu.

Nous possédons aussi en français une très savante Introduction aux Apocryphes, de la plume de M. Tony André, pasteur à Florence<sup>3</sup>.

Les Pseudépigraphes n'ont pas encore paru complètement en français. Quelques-uns d'entre eux figurent dans l'ouvrage de l'abbé Migne<sup>4</sup>, mais cette version est vieillie et in-

<sup>1</sup> *Die Apokryphen und Pseudepigraphen des A. T., etc.* 2 Bde. Tübingen, Mohr (Siebeck), 1900.

<sup>2</sup> *Introd. Anc. Testament*, II, p. 526, note.

<sup>3</sup> *Les Apocryphes de l'Ancien Testament*, par L.-E. Tony André, doct. en théol.; Florence, 1903.

<sup>4</sup> *Dictionnaire des apocryphes, etc.*, 2 vol., Paris, 1856-58.

complète et ne peut être consultée qu'avec précaution. Une traduction nouvelle des Psaumes de Salomon a été donnée par M. Alexis Peyrollaz que notre Eglise vient de perdre<sup>1</sup>. Un autre élève de notre faculté de théologie, M. Ch. Mercier, a publié un article intitulé : *La piété juive aux temps apostoliques, le IV<sup>e</sup> Esdras*<sup>2</sup>.

Nous sommes heureux de signaler une publication magistrale, entreprise par des membres de l'Institut catholique de Paris : *Les Apocryphes de l'Ancien Testament*<sup>3</sup>. Il est bon de noter qu'il s'agit ici des Pseudépigraphes, que les catholiques romains nomment Apocryphes : les livres que nous désignons sous le nom d'Apocryphes faisant partie du canon de l'Eglise romaine. De cette collection, le livre d'Hénoch a paru en 1906, dans un gros volume de 300 pages, précédé d'une introduction de 150 pages. C'est une œuvre d'une érudition tout à fait stupéfiante, mais dont le prix ne sera pas à la portée de chacun : ouvrage de bibliothèque, plutôt.

On annonce encore une traduction des Pseudépigraphes par M. Tony André, que nous n'avons pas vu paraître jusqu'ici.

\* \* \*

Mais il est temps d'aborder la question de l'influence que les Apocryphes et Pseudépigraphes peuvent avoir exercée sur les écrivains du Nouveau Testament, ou, plus exactement, d'examiner si certaines idées, généralement admises à l'époque de Jésus et des apôtres, trouvent leur explication dans les livres dont nous nous occupons.

Pour ne pas nous perdre dans des détails et ne pas allonger indéfiniment ce travail, nous nous bornerons à deux exemples : LES ANGES et LE MESSIE. Nous avons eu pour guide

<sup>1</sup> *Revue de théologie et de philosophie*, XXXII (1899), p. 493-511. — Voir du même auteur une thèse sur ce sujet (Lausanne, 1898).

<sup>2</sup> *Liberté chrétienne*, 1902, p. 241-263.

<sup>3</sup> *Documents pour l'étude de la Bible*, publiés sous la direction de François Martin, etc. Les Apocryphes de l'Ancien Testament. — Le livre d'Hénoch, etc., par François Martin, etc., Paris, Letouzey et Ané, 1906.

principal, dans cette étude, un excellent manuel intitulé : *Die religiösen und sittlichen Anschauungen der alttestamentlichen Apokryphen und Pseudepigraphen*, par Ludwig Couard (Gütersloh, 1907).

### Les anges.

Chacun sait que, dans le Nouveau Testament, nous trouvons la doctrine des anges gardiens ; Jésus l'affirme positivement Matt. 18 : 10. En outre il est fréquemment fait mention d'anges individuels qui servent d'intermédiaires entre Dieu et l'homme, qui s'entretiennent et discutent avec les fidèles, qui les encouragent, les assistent de diverses manières, et les reprennent à l'occasion. Les anges portent le pauvre Lazare dans le sein d'Abraham (Luc 16 : 22). Au dernier jour, le Fils de l'homme enverra ses anges avec la trompette retentissante, rassembler ses élus des quatre vents (Matt. 24 : 31 = Marc 13 : 27). Il y a de la joie devant les anges de Dieu pour un seul pécheur qui se repent (Luc 15 : 10).

Dans la vie du Sauveur, les anges jouent un rôle important. Je rappelle Gabriel, annonçant à Zacharie la naissance de Jean-Baptiste, à Marie la naissance de Jésus, les anges de Bethléem, etc. Plus tard, les anges venant servir Jésus après la tentation au désert, l'ange assistant le Sauveur pendant la lutte de Gethsémané, ceux qui apparaissent aux saintes femmes le matin de la résurrection, les anges qui exécutent la volonté de Dieu dans les visions de l'Apocalypse, et qui donnent à l'auteur l'explication de ces visions.

Ces êtres nombreux, les rencontrons-nous déjà sous l'Ancienne Alliance ? Il est intéressant de suivre le développement que la doctrine des anges parcourt déjà dans les limites de l'Ancien Testament.

Du temps des patriarches et dans les commencements de l'histoire d'Israël, nous avons l'Ange de l'Eternel qui n'est pas un personnage indépendant, mais une manifestation de Dieu lui-même, comme le montre le fait qu'un acte ou un discours, commencé avec l'Ange de l'Eternel pour sujet, continue souvent en étant rapporté directement à Dieu. Plus

tard, cependant, l'Ange de l'Eternel devient un être créé, distinct de la divinité, ainsi Zach. 1 : 12, où cet ange adresse à Dieu une prière, ce qui n'est jamais le cas dans les passages plus anciens. Remarquons que le livre de Zacharie est postérieur à l'exil et appartient, par conséquent, à la dernière période de la littérature canonique.

C'est ainsi que se forme la transition qui, de l'Ange de l'Eternel pour ainsi dire impersonnel des temps primitifs, nous amène au *ἄγγελος κυρίου* du Nouveau Testament, qui est évidemment *un* ange créé quelconque, et non pas l'antique manifestation divine.

C'est depuis l'exil que l'angélologie se développe. Auparavant — à part l'Ange de l'Eternel qui forme une catégorie spéciale — nous rencontrons de temps en temps des anges. Mais, souvent, ils ne sont que des personnifications poétiques de la puissance divine, comme chez les prophètes-écrivains. Dans les livres historiques antérieurs à l'exil, les anges ne jouent qu'un rôle très secondaire. Dans le songe de Jacob, ils ne parlent ni n'agissent ; c'est Dieu qui déclare vouloir garder lui-même le patriarche (Gen. 28 : 15). C'est Dieu aussi qui annonce qu'il passera à travers l'Egypte pour tuer les premiers-nés et pour épargner ceux des Israélites ; dans ce récit, une seule allusion indirecte est faite à un ange, quand Dieu dit : « L'Eternel passera par-dessus la porte, et il ne permettra pas *au destructeur* d'entrer dans vos maisons pour frapper. » Ex. 12 : 23.

C'est dans Daniel, ouvrage dont la rédaction est de plusieurs siècles postérieure à l'exil, que nous trouvons les germes de l'angélologie, telle qu'elle s'est développée dans les Apocryphes. Dans le livre de Daniel, il y a entre les anges des différences de rang (10 : 13 ; 12 : 1) ; certains d'entre eux ont des noms : Gabriel, Micaël (8 : 16 ; 10 : 13, 21 ; 12 : 1). Il y a des anges gardiens, prenant la défense du peuple saint (10 : 13, 14, 20, 21 ; 12 : 1). Le personnage mystérieux que Nébucadnetzar aperçoit dans la fournaise à côté des trois amis de Daniel, et dont « la figure ressemble à celle d'un fils des dieux », fait penser aussi à un ange gardien (3 : 25).



Ces notions, encore isolées et comme embryonnaires dans les livres canoniques de l'Ancien Testament, sont développées par les Apocryphes et Pseudépigraphes.

Nous apprenons par le livre des Jubilés (2 : 2) que, le premier jour de la création, Dieu a appelé à l'existence les anges; ils sont des esprits saints et immortels (Hén. 15 : 4, 6; Jub. 1 : 25; 15 : 31). Etant des esprits, ils n'ont pas besoin de nourriture et ne se marient pas (Tob. 12 : 19; Hén. 15 : 5, 7).

Nous avons dit que dans Daniel il est question de différences de rang entre les anges; mais cette différence n'est touchée qu'indirectement, en ce que Micaël est appelé « le grand chef », « l'un des principaux chefs ». Notre littérature juive, par contre, connaît des *archanges* (Hén. 71 : 3; 4 Esdr. 4 : 36. Apoc. Bar. 59 : 11<sup>1</sup>, etc.). Ailleurs, ces anges supérieurs sont désignés comme les saints des saints (Hén. 14 : 23) ou les anges de la face, synonyme de anges de l'Eternel — au pluriel — (Jub. 1 : 27, 29; 2 : 1, 2, 18; Hén. 40 : 3; Test. Lévi 3; Juda 25; etc.).

Daniel ne nommait que Gabriel et Micaël; ici, nous apprenons à connaître Rafaël, Uriel, Raguël, etc. — C'est le livre d'Hénoch qui détient le record pour les noms des anges; il n'en donne pas moins de 154, dont plusieurs, il est vrai, ne sont que des formes diverses d'un même nom<sup>2</sup>.

Les anges apparaissent vêtus de blanc, leurs habits et leurs visages sont comme la neige.

La notion de l'ange gardien, veillant non seulement sur la nation, mais sur un individu, se trouve dans Tobit, où elle joue un grand rôle dans le voyage du fils de Tobit. Comp. aussi Hén. 100 : 5.

Nous résumons ce paragraphe en disant que les Apocryphes et Pseudépigraphes aident à comprendre la présence dans le Nouveau Testament des notions suivantes : Les anges gardiens (Mat. 18 : 10), le grand nombre d'anges indivi-

<sup>1</sup> Nous citons *Apoc. Bar.*, tout court. Il s'agit du pseudépigraphe dont nous avons parlé plus haut; il est écrit en syriaque. Une autre Apocalypse de Baruch, en grec, a été découverte en 1897.

<sup>2</sup> Martin, *Hénoch*, p. 298 (Index).

duels, l'éclat de leur apparition (lumière et blancheur), le fait qu'ils ne se marient pas (Mat. 22 : 30 = Marc 12 : 25), le terme *archange* (1 Thess. 4 : 16).

\* \* \*

Mais c'est surtout dans le domaine des mauvais anges, la DÉMONOLOGIE, que le rôle de notre littérature juive comme intermédiaire entre les deux Testaments est considérable.

Dans l'Ancien Testament, on le sait, ce chapitre de la théologie est très peu représenté. Le nom de *Satan* ne se rencontre que dans trois passages : Zach. 3 : 1-5, le Prologue de Job (ch. 1 et 2), 1 Chron. 21 : 1. Les démons ne sont mentionnés qu'en passant, dans la législation. On a l'impression que, moins ils seront nommés, mieux cela vaudra, car ils sont, aux yeux du législateur, des restes de faux dieux ; il est interdit de les consulter, de se préoccuper d'eux (p. ex. Lévit. 19 : 26, 31 ; 2 Rois 23 : 24).

L'Ancien Testament n'enseigne pas l'existence d'un être méchant de nature, faisant à Yahvé une opposition consciente. Le mal physique et le mal moral remontent à Yahvé ; c'est lui qui met Abraham à l'épreuve (Gen. 22 : 1), qui envoie un mauvais esprit pour tourmenter Saül (1 Sam. 16 : 14), qui suggère à David le projet du recensement coupable (2 Sam. 24 : 1).

Même dans les passages indiqués plus haut, où apparaît Satan, ce personnage est absolument soumis à Dieu ; il fait partie de sa cour, étant au nombre des בְּנֵי אֱלֹהִים (prologue de Job). Les passages en question, il faut le noter, appartiennent à des livres tardifs de l'Ancien Testament. On y sent le désir des écrivains de laisser Dieu en dehors de tout contact compromettant avec le mal moral. C'est pourquoi, dans le récit du recensement de David, la responsabilité de ce projet, attribuée à Dieu dans 2 Sam. 24 : 1, est mise sur le compte de Satan par le Chroniste, écrivant beaucoup plus tard et ayant déjà réfléchi à l'angoissant problème du mal.

Ces notions ne sont pas encore arrivées à une clarté com-

plète. Pour nous qui croyons à une action directe et personnelle de Dieu, à une révélation dans le sens propre du mot, nous dirons que Dieu n'a pas voulu faire connaître à Israël tout ce qui concerne le monde des esprits malins, avant d'avoir envoyé sur la terre Celui qui « a paru pour détruire les œuvres du diable. » (1 Jean 3 : 8.)

Remarquons encore que, dans deux des trois passages en question, le mot Satan est employé comme nom commun, avec l'article : **הַשָּׂטָן**, *l'adversaire*, sous-entendu : de l'homme. Ce n'est que 1 Chron. 21 : 1, dans le passage le plus tardif des trois, que **שָׂטָן** apparaît sans article, comme nom propre.

L'Ancien Testament n'a pas cherché à coordonner, à systématiser les éléments de cette doctrine, tandis que le judaïsme postérieur réfléchit et se pose des questions; nous avons le résultat de ce travail dans les Apocryphes et les Pseudépigraphes.

Dieu ne peut pas avoir créé un ou plusieurs anges mauvais. Alors, d'où viennent-ils? Il faut qu'à un moment donné, une partie des anges se soient volontairement séparés de Dieu; il y a eu une chute des anges. Ce dogme a pénétré de notre littérature judaïque dans le Nouveau Testament, où nous la trouvons 2 Pierre 2 : 4; Jude 6. On ne peut pas citer Jean 8 : 44 : *ἐν τῇ ἀληθείᾳ οὐκ ἔστηκεν (ὁ διάβολος)*; la plupart des exégètes catholiques suivent ici la Vulgate, qui traduit : *non stetit*, de même Osterwald : « Il n'a pas persisté dans la vérité. » Mais le parfait *ἔστηκεν* a le sens du présent : « il se tient. »

Les idées des livres dont nous nous occupons ne sont pas concordantes au sujet de la chute des anges. La Vie d'Adam et d'Eve raconte ce qui suit : Quand Dieu eut créé Adam à son image, Micaël le présenta aux anges et leur ordonna d'adorer l'image de Yahvé. Tous le firent, à commencer par Micaël lui-même. Mais Satan s'y refusa, prétendant qu'il avait été créé avant l'homme, et que c'était plutôt l'homme qui devait l'adorer, lui. Ceux des anges qui étaient soumis à l'autorité de Satan, firent comme lui. Micaël le menaçant de la colère de Dieu, Satan répondit que, dans ce cas, il irait s'é-

tablir au-dessus des étoiles du ciel et qu'il serait l'égal du Tout-Puissant. Mais Dieu, dans sa colère, le bannit ainsi que ses anges ; il les chassa de leurs demeures célestes et les repoussa sur la terre (Vita 12 ss.).

Selon ce passage, c'est donc l'orgueil qui a causé la chute de Satan et de ses anges, leur châtement consiste en ce que, dépouillés de leur gloire, ils sont expulsés du ciel. Certains termes de ce passage sont empruntés textuellement à Esaïe 14 : 12-15, où il s'agit d'un roi de Babylone dont la chute est annoncée. C'est encore un exemple de ce que nous disions tout à l'heure : les Apocryphes et les Pseudépigraphes puisent leurs matériaux dans l'Ancien Testament ; ils cherchent à les coordonner, à les systématiser.

Un autre courant d'idées se manifeste dans les livres un peu plus anciens, à savoir le livre des Jubilés et Hénoc. Ces deux ouvrages rattachent la chute des anges au fragment étrange qu'on trouve comme perdu Gen. 6 : 2 ss..

Les anges, dans le livre d'Hénoc en particulier, sont très souvent appelés les *veilleurs* (Martin, *Hénoc*, p. 2, note 5) ou *veillants* (Crampon ad Dan. 4 : 10, héb. 13), expression empruntée à Dan. 4 passim, seul chapitre de l'Ancien Testament où les anges soient ainsi nommés. Des veilleurs, donc, descendent du ciel sur la terre pour instruire les hommes dans la justice (Jub. 4 : 15). Malheureusement, ils sont frappés de la beauté des filles des hommes et éprouvent le désir de s'allier à elles. Leur chef Seymaza craignant que ses subordonnés ne le plantent là et qu'ainsi toute la responsabilité ne retombe sur lui, les anges, par des serments et des imprécations, s'engagent à faire comme lui. Les enfants nés de ces unions contre nature, furent des géants hauts de 3000 coudées, etc. (Hén. 6 : 3, 7 ; 9, 7 ; 10 : 11 ; 69 : 2 ; 7 : 2.)

A ce péché les anges en ajoutèrent d'autres : ils livrèrent aux hommes des secrets célestes et leur enseignèrent toute sorte d'injustices. L'archange Rafaël reçoit l'ordre d'enchaîner Azazel, l'un des chefs des anges déchus, il le jette dans une sombre fosse au désert, où il habitera dans l'obscurité jusqu'au jour du jugement ; alors il sera précipité dans

l'étang de feu. C'est le Messie qui présidera à ce jugement ; la condamnation est irrévocable.

Les noms donnés au prince des mauvais anges, sont ceux que nous connaissons : *Satan* et *le Diable*. Ce dernier titre, *διάβολος*, est aussi à l'origine un nom commun : l'accusateur, le calomniateur. Notons, en passant, que le nom de *διάβολος* ne se trouve dans tous les Apocryphes que Sap. 2 : 24, tandis que les Pseudépigraphes l'emploient très fréquemment. Le passage Sap. 2 : 24 nous intéresse particulièrement ; *φθόνῳ διαβόλου θάνατος εἰσῆλθεν εἰς τὸν κόσμον*. C'est évidemment une allusion au récit de la chute (Gen. 3) ; or, c'est la première fois que le serpent figurant dans ce récit est identifié avec le diable. Ici encore, un livre apocryphe marque la transition entre l'Ancien et le Nouveau Testament, car dans le Nouveau Testament nous voyons clairement qu'on appliquait au diable ce que Gen. 3 rapporte du serpent ; voir Jean 8 : 44 : *ἐκεῖνος (ὁ διάβολος) ἀνθρωποκτόνος ἦν ἀπ' ἀρχῆς... ψεύστης ἐστὶν καὶ ὁ πατὴρ αὐτοῦ*. Cette identification est exprimée plus catégoriquement encore Apoc. 12 : 9 ; 20 : 2.

Autres rapprochements entre notre littérature juive et le Nouveau Testament. Le chef des mauvais anges est appelé fréquemment dans les Test. des douze patriarches *Bérial* ou *Béliar*, de l'hébreu *בְּלִיַּאל*, méchanceté ; ce nom nous est connu par 2 Cor. 6 : 15 : « Quel accord y a-t-il entre Christ et Bérial ? » Dans Test. Benj. 3, le diable est nommé *πνεῦμα ἀέριον*, ce qui fait penser à Eph. 2 : 2 : *ὁ ἀρχὼν τῆς ἐξουσίας τοῦ ἀέρος*, et *ibid.* 6 : 12 : *τὰ πνευματικὰ τῆς πονηρίας ἐν τοῖς οὐρανοῖς*.

Ces derniers passages nous amènent à la question de la résidence du diable et des esprits malins. Il y a, dans la littérature que nous étudions, des données assez divergentes à ce sujet. Tantôt ces esprits sont auprès des hommes, les incitant au péché et les rendant malheureux (phénomène de la possession), ou encore chargés de les châtier, ou ils se tiennent devant Dieu en accusateurs. Comment concilier ces diverses fonctions avec le fait qu'ils sont enchaînés dans les lieux souterrains, comme nous l'apprennent d'autres passages ? La contradiction n'est peut-être qu'apparente. Tout en

étant condamnés à vivre en enfer, sous la terre, ces mauvais anges obtiennent la permission de quitter leur prison, mais à la condition d'y rentrer à la première sommation. C'est le Nouveau Testament qui suggère cette solution, je rappelle le récit bien connu du démoniaque de Gadara : *καὶ παρεκάλουν αὐτὸν ἵνα μὴ ἐπιτάξῃ αὐτοῖς εἰς τὴν ἄβυσσον ἀπελθεῖν* (Luc 8 : 31). On peut comparer aussi Apoc. 11 : 7 : « la Bête qui monte de l'abîme, » et *ibid.* 17 : 8.

Nous résumons ce paragraphe en disant :

La doctrine de la chute des anges, enseignée dans le Nouveau Testament, inconnue dans l'Ancien Testament (sauf le passage énigmatique Gen. 6 : 1 ss.), provient des Pseudépigraphes.

L'identification de Satan avec le serpent de Gen. 3 apparaît pour la première fois dans le livre apocryphe de la Sapience. Elle est une doctrine admise dans le Nouveau Testament.

Les personnages de Satan et de nombreux anges malfaisants, entrevus dans l'Ancien Testament, sont familiers aux Pseudépigraphes. Ces livres préparent ainsi le terrain pour le Nouveau Testament, où ces notions sont tout à fait courantes. La résidence de ces esprits malins et leur jugement final sont fréquemment mentionnés dans cette littérature juive et se retrouvent dans le Nouveau Testament.

### Le Messie.

L'attente du Messie et les prophéties qui s'y rattachent pourraient être considérées comme un chapitre de l'eschatologie, car souvent les notions d'ère messianique et de jugement dernier se confondent. Cependant, on admettait généralement que le royaume messianique doit s'établir sur la terre. A cette époque-là, Israël régnera sur les autres nations. Cette pensée est exprimée déjà Dan. 2 : 44 ; 7 : 27. De même dans notre littérature, Sap. 3 : 8 : « Les fidèles jugeront les nations et domineront sur elles, » etc. (Voir à ce sujet des passages des Pseudépigraphes dans Couard, ouvrage cité, p. 190.)

L'Ancien Testament enseigne que cette ère nouvelle s'établira à la fin des jours ou des temps. Ce sera le jour de Yahvé; ce royaume définitif sera constitué sur la terre. (Esaïe 2 : 2 = Mich. 4 : 1 ; Esaïe 11 : 6 ss.).

C'est aussi ce que pensent ceux des Apocryphes et Pseudépigraphes qui ne connaissent pas encore la résurrection ni la vie après la mort. Cependant, peu à peu on en arriva à distinguer l'ère messianique du jugement dernier; le royaume du Messie continua à être attendu sur cette terre, tandis que l'établissement d'un état de choses définitif, inauguré par le jugement final, était transporté dans un autre monde. Du reste, il y a plusieurs courants dans les écrits dont nous parlons, et leurs auteurs n'arrivent pas toujours à une synthèse satisfaisante de ces deux notions: le règne messianique et le jugement définitif. Notons en passant que le règne de mille ans (Apoc. 20 : 1 ss.) repose sur cette idée d'une longue ère de félicité suivant l'apparition du Messie.

Nous sommes fort étonnés de constater que, dans la plupart des Apocryphes et dans une grande partie des Pseudépigraphes, il n'est pas du tout question du Messie. Comment expliquer ce phénomène surprenant? Tout d'abord, rappelons que, dans l'Ancien Testament lui-même, un grand nombre de passages attribuent l'établissement du royaume à Dieu directement. A côté des prédictions messianiques bien connues, il est bien des pages de l'Ancien Testament où l'on s'attend à trouver une mention du Messie, et où il n'y en a point. C'est le cas de certains petits livres prophétiques: Nahum, Habacuc, Sophonie, Joël, Abdias, Malachie ne nomment pas le Messie. Cependant, les grandes prédictions messianiques dominant, nous semble-t-il, à tel point la littérature prophétique, qu'on se demande comment il est possible que la personne du Messie soit éclipsée, ainsi que nous venons de le dire, dans une grande partie de notre littérature juive. Comment comprendre ce silence? L'attente du Messie aurait-elle à ce point diminué et presque disparu, dans la période qui nous occupe? Cette figure resplendissante, que les prophètes avaient dépeinte avec d'aussi vives couleurs,

aurait-elle pâli dans les cœurs des Juifs d'une façon si considérable? Non, nous savons par le Nouveau Testament avec quelle intensité on attendait un roi puissant de la race de David, et nous verrons tout à l'heure que cette attente s'appuyait en grande partie sur l'ouvrage pseudépigraphique des Psaumes de Salomon.

Parmi les explications qui ont été données de cet étrange silence, la meilleure nous paraît être celle-ci<sup>1</sup> : Du temps de la royauté maccabéenne, soit environ de 150 à 70 avant Jésus-Christ, le peuple juif voyait à sa tête une dynastie nationale forte, énergique, tellement qu'on se figurait parfois être arrivé à l'époque messianique. On attendait, il est vrai, de l'avenir des choses plus grandes et plus merveilleuses encore; mais les Maccabées étant de la tribu de Lévi, on avait presque abandonné la notion d'un Messie sorti de Juda. C'est ce qui explique que, dans deux passages du Test. des 12 patriarches (Test. Lévi 2 : 18), le Messie semble devoir sortir de la tribu de Lévi; il y est présenté non comme le roi idéal, mais comme un prêtre nouveau. Un troisième passage est plus étonnant encore; dans le Test. de Juda (25), ce patriarche est censé dire: « Jacob vivra et Israël ressuscitera, et moi et mes frères nous dominerons sur nos tribus, *Lévi le premier, moi le deuxième*, Joseph le troisième, etc. » Cette singulière conception, déviant complètement de la ligne tracée par les prophètes de l'Ancien Testament, se comprend quand on considère que le noyau de l'ouvrage en question remonte à l'époque des Maccabées.

Mais quand se furent évanouies les espérances fondées sur cette dynastie, quand ses derniers représentants se furent montrés fort inférieurs à ce qu'on attendait, et qu'enfin cette royauté nationale s'effondra sous les coups des Romains (prise de Jérusalem par Pompée, 63 av. Jésus-Christ), alors l'antique espérance reprit vie. Nous la retrouvons en plein dans les paraboles du livre d'Hénoch et dans les Psaumes de Salomon.

<sup>1</sup> Bousset, *Die Religion des Judentums im neutestl. Zeitalter* <sup>2</sup> 1907, p. 256.



Du reste, certains livres, soit Apocryphes soit Pseudépigraphes, par la nature même de leur contenu ne se prêtaient pas à des prophéties concernant le Messie. Ainsi nous ne saurions être surpris que le livre didactique de Jésus Sirach ne mentionne pas le Messie. Les Proverbes de l'Ancien Testament ne parlent pas davantage de lui. Sirach se borne à exprimer l'espoir que, selon la prédiction de Malachie (3 : 23-24), Elie reviendra au début de l'ère messianique pour préparer la voie au Messie lui-même (Sir. 48 : 10, 11). Dans l'aperçu que donne cet écrivain de l'histoire d'Israël, il rappelle les prophéties anciennes concernant la perpétuité de la dynastie de David, sans examiner comment ces prophéties pourront s'accomplir (Sir. 47 : 11). 1 Maccab. est tout aussi vague, il attend un prophète ; ailleurs un prophète fidèle, *προφήτης πιστός* (1 Maccab. 4 : 46 ; 14 : 41), sans qu'on puisse voir positivement s'il désigne par là le Messie. La royauté éternelle de David est également mentionnée (2 : 57), sans que cette notion sorte du vague que nous avons signalé chez Sirach.

Les noms et qualités attribués au Messie attendu, dans les livres qui parlent positivement de lui, sont : *Χριστός* et *Unctus*, *Χριστός Κυρίου* (Ps. Sal. 18 : 5 ; Hén. 48 : 10). Cette dernière désignation est peut-être un écho de Ps. 2 : 2 : « Yahvé et son oint. » Nous retrouvons cette expression : « Le Christ du Seigneur » dans Luc. 2 : 26. Les Psaumes de Sal. (17 : 21) nomment le Messie : « Fils de David, » titre très fréquent dans le Nouveau Testament. En outre, nous rencontrons dans divers Pseudépigraphes les noms : le Germe, le Roi, le Fils de Dieu (Vita 42), Mon Fils (dans la bouche de Dieu, Hén. 105 : 2).

Nous ne nous arrêtons pas à l'absence de péché, à la justice, à la sainteté, à l'immortalité qui sont attribuées au Messie (Ps. Sal. 17 : 36, 37 ; Sib. 3 : 49 ; *id.* v. 48).

On sait que l'idée d'un Messie souffrant n'abordait pas les Juifs contemporains de Jésus. Aussi ne sommes-nous pas surpris de ne point rencontrer cette notion dans notre littérature. Les paroles de l'Ancien Testament qui auraient dû attirer l'attention des lecteurs, comme Ps. 22, Es. 53, étaient

peut-être trop indirectement prophétiques et trop au-dessus de la portée des contemporains. Ces paroles sont restées lettre close jusqu'à ce que les événements de la Passion en eurent donné la clé aux croyants.

On a cru parfois trouver une prédiction des souffrances du Messie dans Sap. 2 : 12 à 20. Les Pères, les exégètes de l'ancienne Eglise luthérienne et des théologiens catholiques de nos jours ont appliqué ce passage à la Passion de notre Sauveur. Il est vrai qu'il contient des analogies frappantes, d'une part avec la description des souffrances du Serviteur de Yahvé (Es. 53), de l'autre avec les récits évangéliques. Cependant, il est évident que le *δίκαιος* est ici un terme collectif; dès le premier verset du chapitre suivant (Sap. 3 : 1), nous lisons le pluriel *δίκαιοι*. Crampon lui-même dit : « L'auteur parle de l'impie et du juste en général » (note au Livre de la Sagesse 2 : 12).

Les traits que nous avons relevés dans certains Pseudépi-graphes se rapportent à un Messie terrestre. Mais dans les paraboles du Livre d'Hénoch (ch. 37 à 71) le Messie est un être céleste, préexistant auprès de Dieu. Les noms qui lui sont donnés montrent qu'il s'agit d'un personnage autre qu'un roi d'Israël, si grand et glorieux qu'on se représente ce monarque.

C'est dans cette partie du livre d'Hénoch que nous rencontrons fréquemment le titre de *Fils de l'homme*. Cette expression appliquée au Messie remonte évidemment à Dan. 7 : 13 « sur les nuées vint comme un Fils d'homme, etc. » Le terme araméen *בֶּר אִנְשׁ*, *fils d'homme*, employé dans ce passage, ne signifie pas autre chose que *homme* tout court. Mais il faut remarquer que le personnage dont il est question dans cette vision, n'est pas appelé un homme; il est *comparé* à un homme : *כְּבֶר אִנְשׁ*, c'est-à-dire *comme un homme, semblable à un homme*<sup>1</sup>. Cet être mystérieux reçoit l'empire universel; il est vrai que ce même empire, dans les versets 22 et 27 du même chapitre, est conféré *aux saints*

<sup>1</sup> Voir Martin, *Hénoch*, p. xxxviii.

*du Très-Haut, au peuple des saints du Très-Haut.* On pourrait en inférer que l'être pareil à un homme, du v. 13, représente le peuple d'Israël. Mais il se passe ici quelque chose de pareil à ce que nous voyons dans l'interprétation de Es. 53. Là aussi le serviteur de Yahvé est primitivement un être collectif, le peuple d'Israël, souffrant dans l'exil. Mais là aussi, l'interprétation chrétienne est dans le vrai, en appliquant — comme le fit le diacre Philippe — ce terme d'une façon individuelle à la personne du Messie, à Jésus-Christ historique.

Le livre d'Hénoch en fait de même pour la locution le *Fils d'homme*. Il dépasse Daniel ; pour lui, le « Messie n'est pas comparé à un fils d'homme, il est *le Fils de l'homme*, un être bien déterminé, doué d'une existence personnelle et indépendante ; personne ne partage ce titre avec lui. Il le porte dans les conditions où Jésus le portera plus tard dans les Synoptiques<sup>1</sup>. La nature de son rôle et de ses fonctions écarte toute exégèse qui voudrait voir en lui un personnage collectif... » (Martin, *Hénoch*, p. xxxix.)

Voici comment M. Martin caractérise le personnage du Messie, tel qu'il est dépeint dans le livre d'Hénoch :

« Le Seigneur des esprits a choisi le Messie selon son bon plaisir (Hén. 46 : 3 ; 48 : 6 ; 49 : 4), mais il l'a tenu caché devant lui (48 : 6), et il ne l'a révélé qu'aux saints et aux justes, sans doute par les livres de l'Ancien Testament (48 : 7 ; 62 : 7 ; 69 : 26). Les rois, les grands et les puissants ne le connaîtront qu'au jour du jugement : Ouvrez les yeux, leur dira le Seigneur, et élevez vos cornes pour voir si vous pouvez reconnaître l'Elu (62 : 1).

» Il l'a choisi, il l'a élu avant la création et pour l'éternité. Son nom a été nommé devant le Seigneur des esprits, devant la Tête des jours, avant que le soleil et les signes fussent créés, avant que les étoiles du ciel fussent faites (48 : 2 à 6). Le Messie préexiste donc à la création du monde, et, en attendant l'heure de sa manifestation, il demeure au ciel au-

<sup>1</sup> M. Martin aurait pu dire « dans les Evangiles ; » car Jean emploie ce titre du Messie aussi bien que les Synoptiques.

près de la Tête des jours (46 : 1-2), sous les ailes du Seigneur des esprits ou debout devant lui (39 : 7; 49 : 2).

» Ce Messie n'est pas un homme, du moins un homme ordinaire; il n'est pas un ange, car les *Paraboles* le distinguent toujours des esprits célestes. C'est un être surnaturel sans analogue au monde. L'auteur des *Paraboles* est-il allé plus loin, a-t-il vu une relation de paternité ou de nature entre Dieu et le Messie? Absolument rien ne permet de l'affirmer. Lors même que l'expression « mon Fils » (105 : 2 a), qui n'appartient d'ailleurs pas à cette section, ne serait pas une interpolation chrétienne, elle resterait beaucoup trop isolée et trop imprécise pour servir de base à la théorie de la filiation divine du Messie dans le livre d'Hénoch.

« Le Messie a reçu de Dieu tous les dons : en lui habite l'esprit de sagesse, l'esprit qui éclaire, l'esprit de science et de force, l'esprit de ceux qui se sont endormis dans la justice (49 : 3). Le Seigneur des esprits l'a gratifié d'une sagesse qui coule comme l'eau devant lui (49 : 1); il l'a glorifié (51 : 3), et sa gloire demeure pour les siècles des siècles et sa puissance pour les générations des générations (49 : 2).

» C'est par son nom que les justes seront sauvés; il sera le bâton sur lequel ils s'appuieront pour ne pas tomber, la lumière des peuples, l'espérance de ceux qui souffrent dans leur cœur (48 : 4), et au jour suprême le vengeur de leur vie (48 : 7).

» Il sera investi d'un pouvoir sans bornes. Quand il paraîtra sur la terre, il renversera toutes les puissances de ce monde, symbolisées par des montagnes de fer, de cuivre, d'argent, d'or, d'étain et de plomb. Elles fondront devant lui comme de la cire et s'amolliront à ses pieds (52 : 2-6). Contre lui, la richesse et la puissance ne serviront de rien; il les anéantira (52 : 7, 8). A sa vue, tous ceux qui habitent sur l'aride se prosterneront pour adorer en lui leur juge suprême (48 : 5).

» La somme du jugement a été donnée, en effet, au Fils de l'homme (69 : 27). Assis sur le trône de sa gloire (55 : 4), le trône même de Dieu (51 : 3), il jugera les anges, « ceux qui

ont séduit le monde » (69 : 27), aussi bien que les hommes, les saints comme les pécheurs (61 : 8-13). Tous les esprits célestes et tous les ressuscités du *scheol* et des enfers comparaitront devant lui (51 : 1, 2). Il pèsera leurs œuvres dans la balance (61 : 8), et il choisira parmi eux les justes et les saints (51 : 2).

» Juge parfaitement éclairé et équitable, car la justice habite en lui (46 : 3), il verra tous les pécheurs (41 : 9), et il révélera les trésors des secrets (46 : 3), c'est-à-dire les mérites des bons et les récompenses qui leur sont réservées, les crimes des méchants et les châtiments qui les attendent. Il jugera les choses et les voies les plus secrètes (49 : 4 ; 61 : 9). Devant lui, l'injustice s'évanouira comme l'ombre et n'aura pas de refuge (49 : 2).

» Juge inexorable, rien ne pourra le fléchir. Nul ne pourra songer à l'attendrir ou à prononcer devant lui des paroles vaines (49 : 4). Les rois, les puissants et ceux qui possèdent la terre le verront et le reconnaîtront alors, quand il siégera sur le trône de sa gloire; ils seront terrifiés et la douleur les saisira. Ils tomberont devant lui sur leur face, pour adorer ce Fils de l'homme, le supplier et lui demander miséricorde (62 : 3-9), mais il sera trop tard, ils seront chassés de devant sa face (62 : 10, 11 ; 63 : 11).

» Juge tout-puissant enfin, il suffira d'une parole de sa bouche pour exécuter ses sentences, pour mettre à mort tous les pécheurs et détruire tous les méchants (62 : 2). (Martin, *Hénoch*, p. XL à XLII.) »

Il est intéressant de constater que, dans les ouvrages juifs postérieurs à Jésus-Christ, le nom de Fils de l'homme disparaît. Ce fait est facile à expliquer. Jésus s'étant donné ce titre, l'a démonétisé aux yeux des Juifs fanatiques; il était donc inadmissible d'en revêtir encore le Messie qu'on attendait toujours.

C'est pour la doctrine du Messie que notre littérature mérite surtout d'être appelée un pont de l'Ancien au Nouveau Testament. Ce que le passage isolé Dan. 7 : 13 ne fait qu'indiquer, le livre d'Hénoch le développe, en fait une doctrine

détaillée, cohérente. Tandis que, en ne tenant compte que de l'Ancien Testament, il faut opérer par raisonnement, par analogie, par déduction, pour arriver à trouver la préexistence du Messie, en utilisant par exemple ce qui est dit de la sagesse dans Prov. 8 : 22-31, certains passages des Psaumes, comme Ps. 2, les textes concernant l'Ange de l'Eternel, — ici la préexistence d'un Messie céleste, ses vertus nombreuses, ses fonctions de juge délégué de Dieu au dernier jour, — tout cela est clairement enseigné.

Après avoir pris connaissance de ces passages du livre d'Hénoch, nous ne sommes plus surpris des affirmations si catégoriques du Nouveau Testament proclamant la préexistence du Messie, comme Jean 1 : 1 ; 17 : 5, 24 ; Eph. 1 : 4 ; Col. 1 : 14-17 ; 1 Pierre 1 : 20 ; etc. Ces paroles et d'autres ne sont que l'application à la personne concrète et historique du Sauveur des déclarations du livre d'Hénoch.

Les savants discutent la question de savoir si le Messie Fils de David, roi terrestre, et le Messie céleste, préexistant, sont, aux yeux des Apocryphes et Pseudépigraphes, un seul et même personnage ou s'il faut y voir deux Messies. Il me semble que l'identité de ces deux types de Messie est l'alternative la plus plausible ou, pour m'exprimer plus exactement, qu'il s'agit d'un seul et même personnage, présenté sous deux faces différentes.

Les mêmes qualités de justice, de pureté, etc., sont attribuées à l'un et à l'autre. Il me paraît qu'on peut admettre ceci : le type davidique, terrestre, est le plus ancien. C'est par la réflexion qu'on en est arrivé à penser qu'un être aussi richement doué que le Messie davidique ne pouvait être un homme comme un autre, qu'il devait être l'homme par excellence, l'homme idéal, enfin que — comme tel — il avait une origine divine. L'auteur du livre d'Hénoch — puisque c'est de lui surtout qu'il s'agit — trouvait dans l'Ancien Testament le germe de cette doctrine ; il n'a fait que la développer. Déjà dans l'Ancien Testament, l'identité du Messie davidique et du Messie divin pouvait être lue, pour ainsi dire, entre les lignes, je rappelle Ps. 2 ; Esaïe 9 : 1-6 ; 11 : 1-10.

Le livre d'Hénoch a simplement coordonné ces indications.

A la venue de Jésus, le peuple juif était donc préparé à recevoir les déclarations du Fils de Marie sur son origine divine ; ses apôtres l'ont enseignée après lui. Si Paul n'emploie pas le titre Fils de l'homme, il proclame assez clairement la préexistence du Messie.

\* \* \*

L'étude à laquelle nous venons de nous livrer a peut-être fait naître en vous, messieurs, deux questions que nous devrions examiner, si le temps ne nous l'interdisait absolument. Je ne puis que les indiquer.

1° Les Apocryphes et les Pseudépigraphes ont-ils puisé leurs idées exclusivement dans l'Ancien Testament, ou ont-ils subi l'influence de religions étrangères ?

Cette question est débattue aujourd'hui avec toutes les ressources de la science relativement récente des religions comparées. Je dirai brièvement que, pour quelques-uns de ces ouvrages, une influence grecque est incontestable. La chose est évidente pour la Sapience et pour le soi-disant quatrième livre des Maccabées. L'auteur de la Sapience est un Juif convaincu, qui a en horreur le paganisme ; mais il emprunte à la philosophie grecque sa méthode d'allégorisation et plusieurs notions, comme les quatre vertus cardinales (8 : 7), les quatre éléments : eau, terre, feu, air (7 : 3, 17 ; 17 : 10 ; 19 : 18-21 ; etc.). Un trait intéressant, c'est le dualisme qu'il établit, à la façon des platoniciens, entre l'âme et le corps, l'esprit et la matière. L'Ancien Testament, on le sait, ne conçoit pas la vie en dehors du corps ; l'âme est dans le sang et la vie s'écoule avec le sang. Pour l'auteur de la Sapience, le corps est d'essence inférieure ; il n'est qu'une tente terrestre pour le νοῦς, 9 : 15 : γεωδες σκηνος. Il y a là, pour le dire en passant, une analogie frappante avec 2 Cor. 4 : 16 à 5 : 10, analogie qui s'étend jusqu'aux mots employés, car Paul dit, en parlant du corps : ἡ ἐπίγειος ἡμῶν οἰκία τοῦ σκηνους (2 Cor. 5 : 4). Je vois ici un exemple d'influence directe exercée par un livre apocryphe sur un auteur du Nouveau Testament. — Mais nous ne pouvons nous y arrêter.

On a beaucoup discuté ces derniers temps la question d'une influence du parsisme sur les Apocryphes et les Pseudépigraphes, en particulier pour la doctrine de Satan, et aussi pour ce qui concerne la résurrection. Je ne suis pas compétent dans ce domaine.

2° La seconde question, que nous ne pouvons également qu'effleurer, est celle-ci : Comment comprendre que les écrivains du Nouveau Testament, si absolus quand il s'agit de l'autorité de l'Écriture, c'est-à-dire de l'Ancien Testament, se soient laissés influencer par la littérature dont nous nous occupons ? Comment Jude cite-t-il comme chose connue et admise la lutte entre Micaël et Satan autour du corps de Moïse ? Comment peut-il admettre qu'« Enoch, le septième homme depuis Adam », soit l'auteur du livre qui porte son nom ? Il faudrait parler aussi des citations scripturaires introuvables dans l'Ancien Testament, dont deux sont faites par Jésus lui-même (Luc 11 : 49 ; Jean 7 : 38. — Et encore Jacq. 4 : 5)<sup>1</sup>.

Il y a là une difficulté sérieuse. Pour certains cas, on peut admettre que les auteurs du Nouveau Testament puisaient dans la tradition orale, par exemple quand Paul nomme les adversaires de Moïse (2 Tim. 3 : 8). Mais cela n'explique pas tout.

Nous comprendrions mieux des citations empruntées à tel Apocryphe sobre et raisonnable, comme 1 Maccabées, Sirach ou la Sapience. Mais aucun livre apocryphe n'est cité explicitement dans le Nouveau Testament ; c'est, au contraire, le livre d'Hénoch, mélange singulier de fantaisie désordonnée et de pensées profondes, qui a l'honneur d'être cité par Jude.

Faut-il dire que la notion de l'Écriture-Sainte ou d'un canon fermé était encore flottante au moment où les livres du Nouveau Testament furent rédigés ? On sait que le canon de l'Ancien Testament ne fut définitivement fixé que tout à la fin du premier siècle de notre ère. Faut-il admettre que l'autorité absolue n'était reconnue qu'à la loi (Pentateuque)

<sup>1</sup> Voir Lucien Gautier, *Introd. A. T. II*, p. 478.



et aux péricopes des Prophètes qui étaient lues les jours de sabbat dans la synagogue, le reste des Prophètes et tous les Hagiographes n'ayant qu'une valeur relative? Cela me paraît difficile à croire, car, — sans parler des cinq Meguilloth qu'on lisait régulièrement aux fêtes, — nous voyons Jésus et les apôtres citer, comme faisant autorité, des Psaumes et des passages de Daniel qui ne figuraient pas au programme des lectures hebdomadaires publiques.

Je laisse la question ouverte.

\* \* \*

Cherchons maintenant à tirer quelques conclusions de l'étude sommaire et fort imparfaite à laquelle nous vous avons conviés.

Les Apocryphes et les Pseudépigraphes de l'Ancien Testament combrent une lacune. Ils nous renseignent sur les idées qui avaient cours parmi les Juifs dans les deux derniers siècles avant Jésus-Christ et jusqu'au terme du premier siècle de notre ère. Les auteurs de ces livres ont fréquemment prolongé les lignes ébauchées dans l'Ancien Testament, par la réflexion et en faisant usage des ressources que leur fournissait leur connaissance des religions et des philosophies étrangères, ils ont développé des germes, poursuivi et perfectionné des prédictions et des espérances.

Jésus-Christ, apparaissant dans le milieu ainsi préparé, a pu opérer avec des notions connues et universellement admises, sur lesquelles il a enté les révélations qu'il avait à donner. Il y a donc eu un véritable enrichissement produit par cette littérature. Elle intéresse les théologiens et ne doit pas être négligée.

Mais de là à entonner un dithyrambe à la louange de toute cette littérature, il y a loin. Pour les Pseudépigraphes, ne craignons pas de dire que les vérités qu'on y trouve sont des lueurs au milieu de ténèbres épaisses et que l'appréciation de Cornill que nous citons au cours de ce travail, a sa raison d'être. A part les Psaumes de Salomon, il y a réel-

lement là un ensemble de produits d'une imagination dévergondée.

Quant aux Apocryphes, la réaction qui s'est faite ces dernières années en leur faveur, a aussi été trop loin. Admettons que 1 Macc. pourrait avec autant et plus de raison que le Cantique et Ester entrer dans le canon de l'Ancien Testament, il n'en est pas moins singulièrement exagéré de dire :

« On ne peut s'empêcher de comparer 1 Maccabées aux livres historiques canoniques, et cette comparaison est toute à l'avantage de l'Apocryphe.

» Le vieux point de vue théocratique a fait place à une *conception naturelle des événements*<sup>1</sup>. Pas de miracles qui frappent l'imagination, pas de merveilleuses interventions de Dieu qui, pour protéger son peuple, renverse les lois de l'univers, ou déploie un bras atrocement vengeur contre d'autres créatures qui sont ses créatures aussi bien que les Juifs ! Si les Maccabées remportent succès sur succès, ils le doivent avant tout à leur habileté stratégique et à leur diplomatie : ils savent payer d'audace quand il le faut, flatter les passions et même répandre à propos de fortes sommes d'argent (par exemple 11 : 24). Le seul fait extraordinaire de tout le livre (11 : 69 à 74) ne paraît tel qu'à la suite d'une négligence de rédaction, peut-être grâce à une mauvaise traduction grecque du texte araméen. Sans doute, les combattants ont une confiance absolue en Dieu et ne manquent pas de l'invoquer avant de se lancer dans la mêlée (par exemple 2 : 20 ss. ; 3 : 18 ss. ; 3 : 60 ; 4 : 8-11, 24 s. ; 7 : 37-39, 40 ; 11 : 71 ; 12 : 9, 15 ; 16 : 3, etc.) ; mais, en réponse à leurs prières, Dieu n'intervient pas d'une façon surnaturelle. Il agit dans les cœurs, sans qu'il nous soit dit de quelle façon, et nous devinons une action toute semblable à celle qui fait aujourd'hui l'objet de notre foi<sup>2</sup>. »

Si la foi de M. André est satisfaite, la nôtre ne craint pas d'exprimer sa préférence pour une historiographie qui admet l'intervention d'un Dieu personnel.

<sup>1</sup> C'est M. André qui souligne.

<sup>2</sup> L. E. Tony André, *Les Apocryphes de l'Ancien Testament*, p. 72.

Nous sommes peiné de rencontrer le passage suivant dans l'introduction générale à l'excellente édition française des Apocryphes publiée par la Société biblique de Paris<sup>1</sup> :

« Au point de vue historique, le seul qu'il convienne d'envisager ici, l'opposition aux Apocryphes est bien peu justifiée. Elle a pour point de départ la constatation de leur absence dans le canon hébraïque. Mais le Nouveau Testament n'y figure pas davantage, et nul n'a songé à réclamer pour cela son exclusion de la Bible. »

On se demande si on a bien lu ! Le raisonnement est vraiment d'une faiblesse extrême. Il est clair que si le Nouveau Testament a été ajouté à l'Ancien, c'est qu'il est le document d'une nouvelle révélation.

Non ! S'il y a, dans le canon de l'Ancien Testament des livres comme le Cantique et Ester, — si nous trouvons dans l'Épître de Jude le livre d'Hénoch attribué à ce patriarche et cité comme autorité, — nous dirons que Dieu a voulu par là nous empêcher de nous faire les esclaves de la lettre, même de la lettre de la Bible. Mais malgré ces infirmités, la Bible dans son ensemble restera toujours ce qu'elle a été pour nos pères et nos mères : le livre dans lequel l'Esprit de Dieu a déposé ce que nous devons savoir pour acquérir le salut. Notre instinct de Réformés, affiné et éclairé par le Saint-Esprit, a été bien inspiré en refusant de recevoir comme Ecriture-Sainte les Apocryphes et les Pseudépigraphes, ouvrages instructifs et intéressants pour la science théologique. Ces écrits, au milieu de beaucoup de matériaux absurdes, de mauvais goût et inutilisables, renferment un certain nombre de pensées élevées et de notions religieuses bienfaisantes, mais ils ne sont pas de nature à guider nos pas sur le chemin du ciel.

<sup>1</sup> P. xxiii.

---